

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....	UN AN 8 fr.
Etranger (union postale).....	9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 44, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	» 50
Réclames.....	1 »
Faits divers.....	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Mesures d'ordre à l'Exposition. — Avis. — Les Entrées à l'Exposition. — Partie non officielle : La Fête cosmopolite. — L'Exposition coloniale. — Exposition ouvrière. — L'Imprimerie lyonnaise. — Les Congrès : Congrès de la Propriété bâtie. — Exposition de la Ville de Paris. — L'Inauguration du Ballon captif. — XX^e Fête fédérale des Sociétés de Gymnastique : Palmarès (suite et fin). — Le Bulletin de l'Exposition de Lyon à Paris. — Le Droit de l'Enfant, par Georges Ginnet. — Bulletin financier. — Renseignements utiles. — Spectacles et Concerts

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Le Congrès annuel des architectes français se tiendra cette année à Lyon et à Paris, avec excursions à Dijon et Bourg-en-Bresse, du 10 au 16 juin inclusivement, sous la présidence d'honneur de :

M. Spuller, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes ;
M. Jonnart, ministre des travaux publics ;
M. Coullié, archevêque de Lyon ;
M. Aynard, député du Rhône, ancien président du Conseil d'administration des Ecoles d'art de Lyon ;
M. Rivaud, préfet du Rhône ;
M. Gailleton, maire de Lyon ;
M. Charles Garnier, membre de l'Institut, ancien président de la Société centrale des Architectes français.

A LYON

Les séances du Congrès se tiendront au Palais de la Bourse, salle des réunions industrielles.

Lundi, 11 juin, matin.

A 9 h. 30 (salle des séances). — Réception du Congrès par la Société académique d'architecture de Lyon ;

Inscription des congressistes ;

Ouverture du Congrès ;

Constitution du Bureau ;

Allocution du Président ;

L'enseignement de l'architecture en province ; suite donnée aux vœux émis par le Congrès de 1893 ;

Ordre des travaux du Congrès.

Après-Midi.

A 1 h. 30. — Visite de l'Exposition universelle, au parc de la Tête-d'Or.

A 4 h. 30 (salle des séances). — Les Conseils départementaux des bâtiments civils, étude par M. Chevallier, architecte à Nice.

La sélection (1^{re} partie : Exposé de l'état de la question par l'un des secrétaires ; exposé

des résultats obtenus en ce sens dans diverses régions et des moyens qui les ont amenés).

Mardi, 12 juin, matin

A 9 h. 30. — Visite du sanctuaire Notre-Dame-de-Fourvière, sous la conduite de Mgr Coullié, archevêque de Lyon, président d'honneur du Congrès, et de M. Sainte-Marie Perrin, architecte.

Après-Midi.

A 2 h. 30. — Visite de l'Hôtel de Ville, sous la conduite de M. A. Hirsch, architecte en chef de la ville de Lyon.

A 4 h. 30 (salle des séances). — Du rôle de l'architecte et des sociétés d'architectes dans l'organisation du personnel.

Du bâtiment, par M. Ch. Lucas, architecte à Paris.

De la propriété artistique des œuvres d'architecture, par M. Harmand, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre des conseils judiciaires de la Société centrale et de la caisse de défense mutuelle.

Historique de la Caisse de défense mutuelle, par M. Achille Hermant, architecte à Paris. La sélection (II^e partie : Recherche de nouveaux moyens).

A 7 heures. — Banquet confraternel. (Les confrères sont invités à s'y rendre en habit).

Mercredi 13 juin (matin).

A 9 h. 30. — La sélection (III^e partie. Résumé des moyens d'action et marche à suivre).

Clôture des séances du Congrès.

Organisation spéciale du Congrès de 1894.

Tous les architectes qui ont reçu personnellement la circulaire-invitation du 5 février 1894, sont admis à faire partie du Congrès.

Ils ne sont astreints à aucune autre obligation qu'à adresser au secrétaire général du Congrès la fiche ci-annexée, portant demande de la carte personnelle du Congrès et l'indication des excursions auxquelles ils désirent prendre part. L'obtention de la carte confère le titre d'adhérent au Congrès.

La carte ne sera envoyée qu'à ceux qui en feront la demande.

La carte est obligatoire pour donner accès aux séances, visites, et faire profiter les confrères des avantages attachés à la qualité d'adhérent au Congrès.

L'indication de la participation aux excursions est nécessaire pour préparer les moyens de parcours, les logements, etc.

Les adhérents ont à pourvoir seulement à leurs dépenses personnelles de parcours, de logement, de nourriture, etc. ; ils ne sont astreints à aucune cotisation pour les frais du Congrès.

Chaque adhérent devra présenter sa carte à l'entrée des séances, des monuments visités, des banquets, et à toute réquisition des commissaires.

Chacun devra s'inscrire à chaque séance sur un registre tenu à cet effet.

A la séance du lundi matin, chacun devra, en outre, inscrire sa qualité dans sa société et son domicile à Lyon.

Les adhérents munis de leurs cartes seront seuls reçus aux séances et aux banquets confraternels ; en toute autre circonstance, visite ou repas, ainsi qu'à la distribution solennelle des récompenses du samedi 16 juin, à Paris, il leur est loisible d'être accompagnés de membres de leur famille.

Les adhérents ne reçoivent que les avis ou convocations relatifs au Congrès ; ils n'ont pas droit aux compte rendus.

Ils pourront recevoir, à un prix à déterminer ultérieurement, le compte rendu sommaire du Congrès, qui sera publié par les soins de la Commission supérieure de l'Exposition universelle de Lyon.

Ils ont également la faculté de se procurer les compte rendus in-extenso des opérations du Congrès en prenant un abonnement d'un an, six mois ou trois mois (à commencer à leur volonté) au journal *l'Architecture*. En faire la demande à l'éditeur, M. Delarue, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

PARTIE OFFICIELLE

Mesures d'Ordre à l'Exposition

M. le Préfet du Rhône vient de faire afficher sur les murs de la ville l'arrêté suivant :

ART. 1^{er} — Il est interdit de fumer dans les bâtiments et locaux affectés à une exposition ; demeurent exceptés les cafés, restaurants, bars et autres établissements analogues.

ART. 2. — On ne pourra pénétrer dans ces bâtiments et locaux avec des chiens ; ceux qui circuleront dans l'enceinte de l'Exposition devront être constamment tenus en laisse.

ART. 3. — La circulation des vélocipèdes est interdite dans l'enceinte de l'Exposition en dehors du Vélodrome ; les vélocipédistes qui voudront prendre part à des courses devront conduire leurs machines à la main.

ART. 4. — Il est interdit au public de sortir des allées pour pénétrer dans les pelouses et les jardins.

ART. 5. — La vente des tickets d'entrée à l'Exposition ne pourra avoir lieu dans un rayon de 50 mètres aux abords des portes donnant accès dans l'enceinte.

ART. 6. — Il est interdit de vendre dans l'enceinte de l'Exposition des bibelots, étoffes ou objets quelconques, en dehors des boutiques.

ART. 7. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants traduits devant les tribunaux compétents.

AVIS

L'avis publié par les journaux relativement à la défense de faire de la poussière dans le Palais central, n'a pas produit tout l'effet qu'attendait l'Administration de l'Exposition, aussi a-t-il fallu prendre des mesures rigoureuses. Vingt-trois constats par ministère d'huissier, et établissant le droit du Concessionnaire général à réclamer des dommages-intérêts aux exposants qui, par leurs colis encombrants ou leur abstention, causent un préjudice considérable, non seulement à l'Exposition, mais encore aux exposants qui ont rempli leurs engagements vis-à-vis de M. Claret. Cet acte de vigueur était nécessaire : il faut en finir.

MM. les Exposants et Chefs d'établissements sont invités à se présenter au bureau de l'Exposition, place des Légionnaires, pour donner la liste exacte du personnel qui leur sera nécessaire pendant la durée de l'Exposition.

Le service régulier des Cartes de personnel sera appliqué à partir du dimanche 27 mai.

MM. les Exposants et Chefs d'établissements sont donc invités à faire régulariser leur situation, en ce qui concerne le service de ces cartes, avant cette date.

Le bureau des cartes sera ouvert chaque jour, de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures.

LES ENTRÉES A L'EXPOSITION

Il circule en ce moment dans le public un certain nombre de jetons d'entrée à l'Exposition, lesquels sont remis gratuitement aux employés et ouvriers d'exposants pour le service.

Beaucoup de personnes pourraient se figurer que ces jetons leur serviraient à l'occasion. Il est bon de les détromper.

L'emploi du jeton a pour corollaire l'exhibition d'une carte spéciale, portant inscrits le nom de l'employé et celui de l'exposant, sous la responsabilité de ce dernier. Tout porteur

autre que le titulaire s'exposerait donc à une contravention et à des poursuites.

Il est incroyable combien des gens essayent de se glisser à l'intérieur de l'Exposition sans bourse délier. Hier, c'était un individu qui avait revêtu le tablier d'un garçon de café : surpris et appréhendé, il aura le temps, pendant ses huit jours d'emprisonnement, de regretter son imprudence.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FÊTE COSMOPOLITE

Dimanche 27 Mai

Le programme général de cette fête sans précédent est à peine élaboré que de toutes parts viennent aux organisateurs les plus précieux encouragements.

Ce sera, en effet, un spectacle étrange autant qu'inédit de voir cette Kermesse cosmopolite et cette réunion, dans une même enceinte, des tribus les plus diverses se livrant à des exercices fantastiques sous l'éclat de lumières multicolores.

Ici, les Annamites nous feront assister à l'une de ces scènes dramatiques qui excitent un si vif intérêt, puis à une audition musicale ; auparavant, ils auront jeté l'animation et la gaité dans la foule avec leur combat du Dragon et du Lion ; — là, les Théâtres Egyptien et Turc feront connaître au public les danses du désert, de Damas, de Turquie, d'Alexandrie et du Caire, et les jeux du sabre où leur adresse se révèle d'une façon si saisissante ; — plus loin, la tribu de Fellatahs de Sakatou, qui, campée dans l'enceinte du chemin de fer de Tombouctou, simulerait des combats, se livrera à des danses nationales et fera entendre ses originaux tam-tams, cobas, etc. ; — ailleurs, les Aïssaouas donneront, et pour la première fois à Lyon, une série de danses et d'exercices qui leur ont valu d'être considérés à Paris, en 1889, comme la partie la plus attrayante de l'Exposition.

Et pendant que le public se répartira sur ces différents points de la fête, la vaste pelouse du Vélodrome, qu'on recouvre actuellement d'un plancher de 1,600 mètres carrés, supportera les heurts cadencés des danseurs intrépides qui prendront part à ce *grand bal cosmopolite*.

Et cette inoubliable soirée se terminera par une *Redoute* merveilleuse où les confetti, serpents et fleurs jetteront des défis agréables aux fusées, chandelles romaines et feux de bengale.

On trouve des billets d'entrée (5 et 10 fr. à la tribune d'honneur) chez les libraires, coiffeurs, dans les hôtels et bureaux de tabac. Ces billets donnent droit à une entrée à l'Exposition.

L'EXPOSITION COLONIALE

Nous empruntons au journal *La Politique Coloniale* une appréciation très juste et très nette de l'unité de vues qui a présidé à l'organisation de notre Exposition coloniale :

Ce qui caractérise l'Exposition coloniale de Lyon et ce qui lui donne un attrait tout parti-

culier, c'est l'ordre qui règne dans l'organisation des sections, c'est l'unité de vues qui a présidé à la distribution logique et raisonnée des collections, c'est la conformité harmonieuse des détails avec l'ensemble. L'impression très nette et l'idée encourageante qu'on en emporte c'est l'union de tous les efforts vers un même but, qui est de faire connaître et de faire aimer les colonies, d'étendre leurs relations commerciales avec la métropole, et de resserrer, de plus en plus, le lien de sympathie et d'intérêt qui nous attache aux terres lointaines où flotte le pavillon français.

Le gouvernement a donné le premier l'exemple. Tous nos négociants et tous nos colons l'ont suivi avec enthousiasme, avec ardeur et en même temps avec une discipline qui est digne de tous les éloges.

Il ne faut pas se dissimuler que nos industriels auxquels on reproche de manquer d'initiative ou, au contraire, de ne pas prendre conseil des gens expérimentés qui ont visité nos colonies et se sont rendu compte de leurs besoins, sont le plus souvent insuffisamment éclairés. On leur fait bien des conférences, on leur adresse même des rapports sur les questions qui peuvent les intéresser dans leurs relations avec nos possessions d'outre-mer, mais on ne leur met pas assez fréquemment sous les yeux les éléments qui seraient de nature à fixer leurs idées et à préciser leurs jugements. Où sont les bases d'appréciation ? les termes de comparaison ? les données premières de leurs calculs ?

C'est à ces différentes questions que l'Etat a tenu à répondre cette fois-ci et c'est pourquoi nous ne saurions trop applaudir au succès, dès à présent certain, de l'importante manifestation coloniale qui se prépare à Lyon.

C'est ainsi, par exemple, que le gouvernement, représenté par l'Exposition permanente, a pris soin d'exposer les principaux produits à l'état de matière première, en montrant à côté les mêmes produits transformés par l'industrie métropolitaine.

C'est ainsi encore, toujours dans la même intention de propagande et d'enseignement, qu'il s'est appliqué à mettre sous les yeux des intéressés les articles qu'ils devraient fabriquer pour l'exportation dans plusieurs de nos colonies où les étrangers — n'est-ce pas déplorable à dire ? — ont réussi à faire préférer leurs marchandises aux nôtres. Cette exposition des produits étrangers qui trouvent des débouchés chez nous, sera particulièrement instructive et nous ne doutons pas qu'elle ne stimule le zèle des négociants de la métropole.

Enfin, le commissaire spécial de l'Exposition, M. Blum, a publié des notices coloniales qui donneront pour chacune de nos colonies, sur ses produits naturels et ouvrés, sur les importations et les exportations, des renseignements de première importance.

Une bibliothèque coloniale publique, composée d'ouvrages commerciaux utiles à consulter et de tous les journaux paraissant dans nos colonies, sera ouverte au public et, pour compléter la section de l'Exposition permanente, deux immenses cartes, habilement exécutées par le peintre Amable, représentant l'une le domaine colonial de la France en 1870, la seconde, comparativement, les possessions coloniales de la France en 1894, montreront l'accroissement de

territoire que plus de vingt années de République ont donné à la mère patrie.

Il convient de féliciter de leurs efforts et de leur dévouement tous les organisateurs de cette section : MM. Blum, Théodore Guimburger, secrétaire du commissariat, Eugène Cahen, ainsi que les artistes et les industriels qui leur ont prêté leur concours et parmi lesquels nous citerons MM. Champigneulle, fabricant de vitraux, Clair Lebroust (tentures et ameublements), la maison du Val-d'Osne (fontes d'art), Bastet, fabricant d'ameublement.

Les collections de MM. le prince Henri d'Orléans, le capitaine Binger, Frager de Madagascar, Bonnel de Maizières, Pélatan, Vibert, etc., compléteront heureusement les vitrines de la section.

EXPOSITION OUVRIÈRE

Enfin ! à l'heure où paraîtront ces lignes, nous serons donc à peu près installés, déjà nos jardiniers ont semé le gazon qui doit orner leur exposition florale et donner aux abords de notre pavillon un charme de plus, ils ont été malheureusement retardés dans l'exécution de leurs plans par la manutention de l'Exposition qui avait installé, sur une partie du terrain qui nous est concédé, une ligne ferrée que l'on enlève aujourd'hui seulement. J'espère néanmoins que, étant donné le caractère sérieux que je me plais à reconnaître chez nos camarades jardiniers, ils auront à cœur de rattraper le retard forcé auquel ils ont été soumis.

Que l'on ne suppose pas que cette attraction soit la seule exposition de ces artistes travailleurs de la terre, ils auront aussi à l'intérieur une vitrine de 5 mètres dans laquelle deux superbes collections attireront sûrement les visiteurs. J'ai pu examiner en détail l'une d'elles, se composant d'un herbier contenant au moins trois cents variétés de fougères, ces sortes provenant, pour la plupart, de pays d'outre-mer, sont précieusement collées sur un magnifique album de 0^m 65 de haut sur un mètre 10 d'ouverture, les soins apportés à la confection de ce travail méritent une mention spéciale pour la fraîcheur de ton qu'a su conserver aux feuilles sèches l'ouvrier chargé de cette partie de l'exposition des jardiniers.

Une autre attraction de cette exposition est la collection à peu près complète des diverses essences de bois employés dans le commerce et la construction, et celle non moins importante des arbres fruitiers. Ces nombreuses sortes seront présentées aux visiteurs par catégorie et en trois coupes différentes, côté écorce, en refente sur la hauteur, et une coupe horizontale donnant exactement les nuances différentielles et naturelles de chaque qualité d'arbres ou arbustes.

Sous l'impulsion énergique donnée par deux charmantes brodeuses lyonnaises au syndicat de cette corporation, ces dames ont sérieusement reformé le dit syndicat et ont décidé de participer à notre exposition ouvrière. J'ai déjà dit quelles travailleront journellement à l'Exposition. Je tiens cependant à mentionner

l'œuvre d'une d'entre elles : ce sont les armes de Lyon, qui figureront au-dessus de la vitrine qui leur est affectée, dont j'ai pu admirer les débuts de l'exécution.

Notre exposition spéciale, et pour ainsi dire en dehors, les conditions générales de l'Exposition, ont forcé les exposants à envisager sous tous les points de vue la question des récompenses, d'aucuns désiraient être classés comme le commun des exposants, d'autres, ne comprennent nullement ce classement, car disent-ils, « nous serons jugés par des maîtres qui reconnaîtront peut-être la parfaite exécution du travail mais qui par esprit de parti, n'apporteront pas dans leur appréciation l'intégrité nécessaire à tout membre de jury ».

Cela est aller un peu loin, et le Conseil supérieur de l'Exposition en nommant membres du Jury supérieur les délégués ouvriers, a, à mon point de vue, agi sagement. Cette mesure coupe court à toute polémique entre ouvriers ; d'autre part, je compte assez sur le bon sens des jurys de classe pour ne pas douter qu'ils se rendront parfaitement compte de l'infériorité pécuniaire dans laquelle se trouvent les syndicats pour l'exécution des œuvres exposées.

J'assistai la semaine dernière en tant que membre du Comité de patronage, à la nomination des membres du Jury de la classe 9 du groupe IV, et j'ai été on ne peut plus étonné de la proposition émise par le propriétaire d'une des plus fortes imprimeries de Lyon, laquelle proposition ne tendait à rien moins qu'à éliminer complètement du Jury les maîtres-imprimeurs Lyonnais. Je sais parfaitement que, en principe, tout membre du Jury renonce de droit aux récompenses auxquelles il aurait pu aspirer, sans cette qualité. Mais nos maîtres-imprimeurs Lyonnais qui *presque tous* exposent collectivement ne se trouvaient pas dans ce cas, d'autre part nommer membres du Jury des imprimeurs du dehors sans s'être préalablement assuré de leur concours, était un peu agir à la légère, de plus cela me parut être un précédent tellement fâcheux à créer que je ne pus m'empêcher d'en faire la remarque à l'assemblée. Les imprimeurs et similaires eussent assurément été les seules corporations lyonnaises exposantes qui n'aient eu aucun membre du Jury pris à Lyon. En fait d'exposition, il me semble qu'une ville qui s'impose extraordinairement et fait des frais énormes pour arriver à un résultat satisfaisant serait mal venue à éliminer des jurys ceux des contribuables qui par leurs impôts divers payent une partie des frais incombant à cette exposition.

A. VALETTE.

L'IMPRIMERIE LYONNAISE

Les bibliophiles qui voudraient bien faire figurer les ouvrages d'origine lyonnaise qu'ils possèdent dans l'Exposition, rétrospective de l'Imprimerie Lyonnaise, sont instamment priés d'en informer sans retard M. Storck, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Ces livres seront l'objet des plus grands soins et assurés contre l'incendie. Leur provenance sera indiquée sur des étiquettes jointes à chacun d'eux et sur le Catalogue.

LES CONGRÈS

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BATIE

6, 7, 8 et 9 août 1894.

PLAN DU CONGRÈS. — PROGRAMME DES SÉANCES

LUNDI 6 AOUT. — *Séance du matin.*

Ouverture du Congrès. — Allocution du Président. — Organisation définitive du Congrès.

Séance du soir.

DISCUSSION DES QUESTIONS PORTÉES
A LA SECTION

Les Impôts sur la Propriété bâtie.

Impôt foncier (*Quotité ou Répartition*). — Impôt des portes et fenêtres (*son remplacement*). — Contribution mobilière (*sa transformation*). — Impôt unique ou impôt sur le revenu (*proportionnalité, progressivité*). — Comparaison de la propriété immobilière et de la propriété mobilière au point de vue des charges fiscales.

MARDI 7 AOUT. — *Séance du matin.*

DISCUSSION DES QUESTIONS PORTÉES
A LA SECTION II

Les Livres fonciers et la Réforme hypothécaire.

Etablissement et rôle des livres fonciers : *force probante*. — Réfection du cadastre. — Registres hypothécaires. — Transmission et mobilisation de la propriété. — Crédit immobilier. Droits d'enregistrement. — Convient-il de remplacer l'impôt à chaque mutation par un impôt permanent sur la jouissance ?

Séance du soir.

DISCUSSION DES QUESTIONS PORTÉES
A LA SECTION III

La suppression des Octrois, les Taxes de remplacement et la Propriété bâtie.

Arguments en faveur du maintien des octrois : *le statu quo amélioré*. — Arguments en faveur de la suppression des octrois : *Improportionnalité, vexation, perception coûteuse*. — Les taxes de remplacement doivent-elles être communales ou générales ? — La taxe sur la valeur vénale de la propriété. — Examen critique des divers projets.

MERCREDI 8 AOUT. — *Séance du matin.*

DISCUSSION DES QUESTIONS PORTÉES
A LA SECTION IV

Rapport de la Propriété bâtie avec les Villes, les Compagnies concessionnaires de services publics, les Administrations.

De la voirie dans ses rapports avec la propriété privée. — Taxes municipales : Trottoirs, balayage, vidange (*droits de stationnement*), égouts, eaux, gaz et électricité...

Séance du soir.

DISCUSSION DES QUESTIONS PORTÉES
A LA SECTION V

La Législation immobilière.

Obligations et responsabilité du propriétaire et du locataire. — Du privilège des propriétaires (*déménagements furtifs*). Responsabilité des propriétaires en matière d'impôts. — Responsabilité en cas d'incendie : assurances et contre-assurances. — Immeubles construits sur le terrain d'autrui. — Location des terrains des

Hospices civils de Lyon. — Baux à long terme. Servitudes et mitoyenneté. — Expropriation, vente d'immeubles. — Procédure en matière immobilière. — Frais de justice.

JÉUDI 9 AOÛT — *Séance du matin.*

DISCUSSION DES QUESTIONS PORTÉES
A LA SECTION VI

Hygiène et Prévoyance.

L'hygiène de la maison. — Logements insalubres. — Les habitations ouvrières et à bon marché (*projet de loi*). — Les *Building Societies*. — Caisse des loyers pour les ouvriers.

Séance du soir.

Séance de clôture. — Lecture des vœux et ordres du jour des Sections et vote.

A 7 heures du soir.

Banquet du Congrès de la Propriété bâtie (*par souscription*).

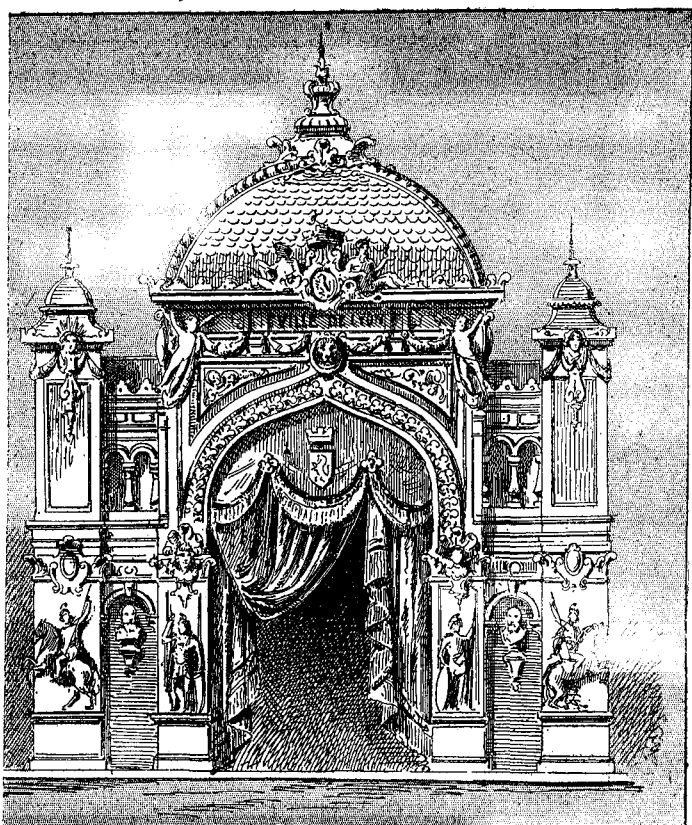
sont joints des photographies de bâtiments de construction récente : photographies des peintures qui décorent l'Hôtel de Ville, photographies de la Nouvelle Sorbonne, du lycée Voltaire. Ce sont aussi des photographies qui nous montrent les hôpitaux, les hospices, les maisons de retraites. Il y a des vues de l'Hôtel-Dieu, de Necker, de Laennec, de Broussais, de Trousseau, de l'hospice de la Reconnaissance, de l'asile Debrousse.

Ces hôpitaux reçoivent une foule de malades amenés de tous les points en plus ou moins grand nombre, suivant la fréquence des diverses maladies dans les différents quartiers. Le service de statistique municipale a exposé de nombreux diagrammes et cartes qui permettent de suivre les mouvements de la population parisienne, la marche des épidémies et les affections nombreuses qui sévissent dans les vingt arrondissements. On y voit que les plus éprou-

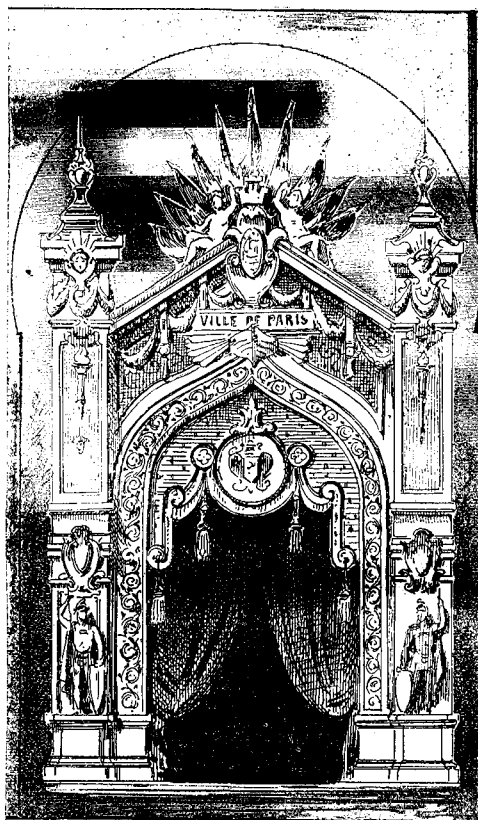
niments petits et dans le pavillon de la ville de Paris on voit les dessins représentant les instruments de guerre dirigés contre elles : les volumineuses étuves à désinfection.

Une vaste place est réservée au service des Eaux — un des plus importants de la capitale.

Paris, depuis longtemps, ne pouvait se contenter d'eau de Seine, polluée par les villes qui s'échelonnent en amont sur le cours du fleuve, fleuve sans courant, presque sans débit, qui empoisonnait les Parisiens. A grand renfort de procès et de millions, des sources ont été captées à de grandes distances, amenées à de gigantesques réservoirs, pour être distribuées aux fontaines, aux particuliers... Ces sources sont insuffisantes et l'on est encore obligé de faire appel à l'eau de Seine. Ainsi alimenté, plus ou moins contaminé, ce torrent se répand goutte à goutte sur la capitale, puis comme rien



PORTE DE LA VILLE DE LYON



PORTE DE LA VILLE DE PARIS

Exposition de la Ville de Paris

VILLE DE PARIS ET ÉCOLES MUNICIPALES PROFESSIONNELLES

Le pavillon de la ville de Paris renferme l'exposition du service d'identité judiciaire dont nous avons déjà parlé, les expositions des écoles municipales professionnelles : Estienne, Diderot, Germain-Pilon, etc., et l'exposition de la Ville elle-même, c'est-à-dire tout ce qui nous permet d'étudier les organes les plus importants de ce corps immense d'une agglomération de près de trois millions d'habitants.

Paris se fait connaître par une série de tableaux signés de peintres en renom et qui représentent différents points de la cité et de la banlieue : la place de la République, celles du Châtelet, de la Bastille ; la Seine, vue du pont d'Austerlitz, le marché aux fleurs... Montrouge, Boulogne, Levallois-Perret. A ces tableaux

vés sont ceux qui sont les plus misérables. Partout où l'homme apparaît réduit au minimum d'air, d'espace, de salaire, là aussi il est le plus vulnérable. Des milliers d'enfants, de jeunes gens — les chiffres de la statistique sont souvent affligeants — s'étiolent et meurent faute d'hygiène.

L'hygiène publique, voilà la grande question pour les grandes villes et on conçoit l'extrême importance qu'elle acquiert à Paris.

A la campagne, aucun paysan ne se préoccupe des causes d'infection, des microbes, des miasmes que dégagent les tas de fumier, mais les populations y sont fortes, l'air pur, la vie intense. On n'y est pas entassé dans des maisons ouvrant sur des rues étroites et sans lumière, où l'air est vicié par des milliers de cheminées, par les exhalaisons des bouches d'égouts et par les terribles bactéries qui pullulent dans les poussières humides, à l'abri du clair soleil dont le moindre rayon les tuerait en quelques minutes. Elles forment l'armée innombrable des infi-

ne peut disparaître dans la nature, après avoir arrosé, lavé, nettoyé, alimenté tous les quartiers, il se reforme peu à peu dans les égouts, où il constitue un fleuve d'eau noirâtre, infecte, nauséabonde.

Le service de distribution des eaux se complète de celui des égouts. Des modèles en sont exposés, avec des coupes, des plans. Grâce à eux, on peut comprendre comment Paris essaye de se débarrasser des eaux ménagères, des déchets de la vie, qui se déversent chaque jour dans la canalisation souterraine et qui s'y déverseront de plus en plus par suite de l'extension du tout à l'égout.

Mais on peut constater qu'en dépit de tous les efforts, de toutes les dépenses faites, la pente des égouts de Paris ne dépasse pas deux millimètres par mètre ; elle est absolument insuffisante. Il y a sous Paris une fosse d'une superficie considérable, où s'accomplissent des fermentations putrides infiniment dangereuses pour la santé publique.

Un grand tableau représente les *champs d'épandage*, car il faut bien se débarrasser des eaux vannes qui coulent (oh ! combien lentement !) dans les égouts.

Une partie est déversée dans la Seine, qui devient un immense égout collecteur à ciel ouvert. Les matières qu'elle doit emmener à l'océan y forment des bancs de vases infectes, qui empêchent les poissons de vivre dans le fleuve et contaminent les villes situées en aval.

Une autre partie est soumise à l'*épuration agricole*. Des champs d'épandage ont été établis à Gennevilliers et dans quelques autres communes. Mais les légumes produits ne trouvent pas d'acheteurs par suite de leur mauvaise qualité et les communes de la banlieue s'opposent avec la dernière énergie à la création de nouveaux champs.

L'Exposition de la ville de Paris montre bien l'intérêt de ce double problème, qui est celui de toutes les grandes villes : Où trouver assez d'eau propre ? où se débarrasser des eaux sales ?

Se rattachant à l'hygiène publique, il y a le nettoioement des rues et les produits chimiques, balais, tuyaux d'arrosages, etc., nécessaires à son exécution sont également exposés.

Dans la salle du service anthropométrique, se trouve l'exposition du Laboratoire Municipal. Il est représenté par de nombreux tableaux statistiques concernant les denrées analysées, les travaux du laboratoire, et par une série d'appareils pour les analyses toxicologiques.

Il y a quelque cinquante ans, l'arsenic était le poison de choix et sa recherche mettait à de rudes épreuves l'habileté des meilleurs chimistes. Aujourd'hui, elle est devenue si simple qu'on pourrait la confier au premier garçon de laboratoire un peu exercé.

Mais d'autres poisons ont été découverts : les alcaloïdes (digitaline, strychnine, atropine, etc.) Ce sont des remèdes merveilleux entre les mains des médecins, mais aussi de terribles agents au service des criminels. Quelques milligrammes suffisent pour amener la mort et on peut se figurer les difficultés qu'on éprouve à retirer ces quelques milligrammes d'une substance très facilement décomposable répandue dans tous les organes d'un cadavre.

Les appareils exposés donnent une idée de la délicatesse, de la précision, de la science que nécessitent ces analyses toxicologiques.

Un autre danger, plus visible et souvent terrible, c'est le feu... On voit un avertisseur d'incendie, avec plaque de téléphone pour appeler les pompiers. Le poste téléphonique qui correspond à l'avertisseur, des photographies représentant le matériel : échelles, pompes à bras et à vapeur...

Les amateurs de rapports seront satisfaits par de nombreux volumes concernant les divers services municipaux.

Quant à son histoire, la Ville de Paris la représente par plus de quarante volumes de documents.

Près de la moitié du Pavillon de la Ville de Paris est consacrée aux expositions des différentes écoles municipales et d'enseignement professionnel.

Quelques-uns des objets exposés sont de purs chefs-d'œuvre ; tous font honneur aux élèves

qui les ont exécutés et surtout aux maîtres qui les ont dirigés.

L'*Ecole municipale Estienne* expose des caractères, des clichés typographiques, des planches gravées de cuivre et d'acier ; des dessins, des gravures en noir et en couleur ; des reliures, en un mot tout ce qui concerne le livre. Son but est, en effet, de former des ouvriers habiles et instruits pour les arts et industries du livre. Elle donne un apprentissage complet aux jeunes gens voulant se destiner à l'une des professions s'y rapportant.

L'enseignement est gratuit et les élèves sont externes.

Cette école est née de la préoccupation très légitime des dangers qui peuvent résulter dans l'avenir pour l'ouvrier d'une spécialisation trop étroite dans son apprentissage. Telle branche de la profession aujourd'hui très prospère pourra périr demain et alors quelles déceptions, quel découragement, souvent quelle misère, si l'instruction technique reçue n'est pas suffisante pour permettre l'évolution nécessaire.

Et cela ne peut manquer d'arriver avec l'apprentissage par l'atelier forcément assez restreint, puisque les patrons sont obligés de se spécialiser pour arriver à la production bon marché. Ce mode d'apprentissage est surtout à redouter dans les industries d'art, comme celle du livre où les variations du goût du public amènent de très fréquents passages d'un genre de travail à un autre.

Aussi, l'Ecole municipale Estienne répond-elle à Paris à un besoin réel et bien défini : celui d'un apprentissage — pour l'industrie du livre — plus large et plus général que celui que l'on peut trouver dans un atelier privé.

Admis au concours, les jeunes élèves de l'Ecole ne sont pas immédiatement classés dans l'une des spécialités de l'enseignement technique : typographie, reliure, dorure, lithographie, gravure et photogravure.

Pendant les premiers mois ils passent chacun une semaine dans les divers ateliers, et alors ils peuvent dire en connaissance de cause la spécialité qui leur convient le mieux, qui répond le mieux à leurs aptitudes.

L'enseignement de l'Ecole Estienne est à la fois technique et théorique.

Les cours théoriques n'offrent rien de particulier. Ils sont les mêmes que tous ceux de l'enseignement primaire supérieur. Mathématique, écriture, français, physique et chimie, dessin, etc. Mais l'enseignement technique avec ses nombreux ateliers présente une physionomie très spéciale ; partout règne un travail et une activité considérables.

Un album de photographies joint à l'exposition de l'école Estienne et que l'on peut feuilleter en toute liberté montre les divers ateliers, leurs installations, le travail qui s'y fait, etc.

L'école *Germain-Pilon* est une école professionnelle de dessin pratique. Son enseignement s'adresse aux ouvriers des industries décoratives pour lesquelles l'enseignement pratique du dessin est absolument nécessaire : ciseleurs, graveurs, peintres décorateurs, orfèvres, ébénistes, etc.

Comme à l'école Estienne, l'enseignement y est gratuit, de plus les élèves peuvent recevoir des primes dont le montant est proportionné à leur assiduité, à leur travail et à leurs progrès.

La valeur moyenne de ces primes varie entre 150 et 250 francs.

C'est en 1883 que l'Ecole a été fondée et placée sous le patronage d'un des plus grands noms de l'histoire de l'art dans notre pays : Germain Pilon. L'instruction qu'on y reçoit a un caractère éminemment pratique et utile.

« On ne va pas à l'école Germain-Pilon, disait M. Darlot, président de la commission de surveillance, dans une allocution, pour se préparer à l'Ecole des beaux-arts ou pour viser le Salon de peinture et de sculpture ; on y va pour apprendre, en vue d'une application industrielle, le dessin, tout le dessin. »

L'art décoratif est le but vers lequel est dirigé tout l'enseignement de l'école. Cet enseignement est confié à des maîtres de talent et à un directeur de haute valeur, M. A. Vimont.

On peut voir au pavillon de la ville de Paris qu'il produit des résultats superbes et que les ouvriers — de tout jeunes gens — ayant exécuté les spécimens d'affiches, les projets de compositions décoratives, exposés sont assurés d'une supériorité incontestable dans leurs industries.

Une place importante a été réservée à l'*école municipale professionnelle Diderot*.

C'est une école d'apprentissage, fondée par la ville de Paris en 1873, pour former des ouvriers instruits, habiles, et capables de gagner leur vie à la sortie de l'école.

Elle reçoit des apprentis pour les professions suivantes : Forge, Tours sur métaux, Ajustage, Instruments de précision, Modèles, Menuiserie, Serrurerie, Chaudronnerie.

Pendant les quatre premiers mois les élèves passent successivement des ateliers du bois à ceux du fer, afin de rechercher pratiquement leurs aptitudes.

À côté des travaux et cours techniques, des leçons de langue française, histoire, géographie, mathématiques, dessin, sont faites aux élèves.

Ils sont admis entre 13 et 16 ans et restent trois ans à l'école.

L'exposition de l'école Diderot est très complète : elle renferme des instruments de précision, des ouvrages de forge, d'ajustage, de serrurerie, de menuiserie, etc.

À côté, se trouve l'exposition de l'*école Dorian*, école professionnelle préparatoire au travail du bois et du fer.

Les écoles d'enseignement professionnel pour jeunes filles ont une exposition importante et des plus variées : des broderies, des ouvrages de lingerie, des corsets, des costumes, de la peinture sur étoffe, sur porcelaine, des émaux, des dessins... Tous ces travaux sont merveilleux de goût et de délicatesse.

L. M.

L'Inauguration du Ballon captif

Après les détails circonstanciés que nous avons donnés dans notre Bulletin quotidien sur les ascensions captives, dont une société lyonnaise a pris l'initiative et qui peuvent être désormais classées parmi les principales attractions de l'Exposition, nous nous bornerons à donner un compte rendu sommaire de la fête

aérostatique gracieusement offerte le mercredi 9 mai, dans l'après-midi, aux notabilités lyonnaises et à la presse, par MM. Boulade et Lachambre.

Déjà, dans la matinée, le magnifique aérostat de la Société aérostatique, qui ne cube pas moins de 3,000 mètres cubes, s'était élevé à plusieurs reprises emportant seulement M. Boulade, ingénieur électricien, qui dirigeait les essais.

A deux heures précises, pendant que la foule se pressait dans l'enceinte et qu'une musique militaire jouait des pas redoublés, la première ascension s'est effectuée sans aucun accident.

Dans la nacelle avaient pris place MM. Gailleton, maire de Lyon, Claret, concessionnaire de l'Exposition, et quelques membres du Conseil général et du Conseil municipal.

Le ballon s'est élevé majestueusement sans tangage et à la descente tous les invités ont été émerveillés.

La Presse a pris place dans la nacelle pour les troisième et quatrième ascensions, cette dernière a été plus mouvementée : le vent, qui s'était mis à souffler violemment, rendait la manœuvre plus difficile et l'atterrissage a présenté quelques difficultés.

Nous ne pouvons que remercier les organisateurs du ballon captif du plaisir qu'ils nous ont procuré : le spectacle grandiose auquel on assiste à 300 mètres d'altitude est de ceux qu'on ne saurait oublier.

Tous nos compliments aussi à M. Faure pour l'extrême amabilité avec laquelle il recevait les invités.

M. Lair, le capitaine aéronaute qui dirigeait l'année passée les ascensions captives de Chicago, a droit à tous les éloges : son expérience professionnelle suffirait — au besoin — à rassurer les plus timorés, lors même que tout risque de danger ne serait pas écarté.

XX^e FÊTE FÉDÉRALE DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE 12, 13, 14 et 15 Mai 1894

PALMARÈS Des Concours de Gymnastique SUITE ET FIN

GYMNASTES ÉTRANGERS

1^{er} prix couronné, Chardon Louis, section des Grottes, Genève, 249 50. — 2^e prix couronné, Pilloud, Bourgeoise, Lausanne, 246 50.

BALLETS ET TOURNOIS

Sociétés étrangères. — 1^{er} prix, la Bourgeoise de Lausanne, 112 20; 2^e, Pro Patria de Genève, 69 40.
Sociétés françaises. — 1^{er} prix, la Patriote, Saint-Chamond, 119 20; 2^e, l'Alouette des Gaules, Bourg, 99.

CONCOURS SPÉCIAUX. — MAINS LIBRES

Première division. — 1^{er} prix, l'Espérance d'Audincourt, 143 40; 2^e, Société de Limoges, 142.

Deuxième division. — Groupe A. — 1^{er} prix, Bordeaux-Lonchamps, 143 20; 2^e, Société de Versailles, 124 80.

CONCOURS DE PYRAMIDES LIBRES

Groupe A. — 1^{er} prix, la Concorde d'Oran, 392; 2^e, l'Indépendante d'Annonay, 384 75.

CONCOURS DE PYRAMIDES AVEC ACCESSOIRES

1^{er} prix, l'Allobroge d'Annecy, 395; 2^e, l'Espérance d'Audincourt, 362 50.

PYRAMIDES

1^{er} prix, Sport Nancéen, Nancy, 448 75; 2^e, Gymnastique-Club, Marseille, 447 25.

COURSE EN SECTIONS

1^{er} prix, Alouette des Gaules, 204; 2^e, Gauloise de Bordeaux, 204.

CONCOURS DE CORDE LISSE

1^{er} prix, Raimond Eugène, Patriote limousine, 49.
2^e, ex æquo, Touzot Antoine, Espérance Digoïn, 18.
2^e, Distel Jean-Baptiste, Espérance, Saint-Etienne, 18.
2^e, Baudran Marius, Française, Lyon, 18.

CONCOURS D. — CANNE et BATON

Deuxième division. — 1^{er} prix, bâton, l'Atacienne de Carcassonne, 134 80. 2^e, canne, La Renaissance de Châlons-sur-Marne, 118 40.

CONCOURS F. — EXERCICES MILITAIRES

Prix unique, La Toulousaine, Toulouse, 188 40.

CONCOURS D'ESCRIME

1^{er} prix, La Concorde d'Oran, 90 10. 2^e, L'Indépendante d'Annonay, 89 40.

BREVETS DE L'UNION

Guisoni Louis, Blidah, très bien, 56 p. (mention spéciale, boxe). Hurel Léon, Blidah, très bien, 53 p. Omar Ben Mahmoud, Patriote, Alger, très bien, 53 p. (fortifications, topographie, tir, natation, marche, course). Gavié Marc, très bien, 51 p. (boxe). Gabay Isaac, Concorde Oran, très bien, 50 p. (boxe). Rouby Abraham, Concorde Oran, bien 46 50 (boxe). Chapuis Auguste, Blidah, bien, 46 p. Guisoni Eugène, Blidah, bien, 46 p. (boxe). Pacot Hubert, Blidah, bien, 41 50.

Le Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon A PARIS

Nous informons nos lecteurs de passage à Paris que désormais *Le Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon* est en vente par les soins de la BIBLIOTHÈQUE DE LA PRESSE, et qu'on pourra l'y trouver dans ses dépôts : kiosques et libraires, notamment dans les suivants :

50, Boulevard Montmartre (2).
58, Boulevard Poissonnière (2).
79, Place de la République (15).
115, Boulevard St-Michel (21).
117, Boulevard St-Michel, en face Cluny.
191, Boulevard St-Germain (58), place Maubert.
185, Boulevard Poissonnière (26).
92, Boulevard Bonne-Nouvelle (8).
96, Boulevard de Strasbourg (36).

En outre, à l'administration de la Bibliothèque de la Presse, 6, rue Paul-Lelong (Bourse), on peut prendre *Le Bulletin Officiel* au numéro ou par abonnement à la semaine, à la quinzaine, etc., suivant les convenances de chacun. On y trouve également les numéros antérieurs.

LE DROIT DE L'ENFANT Par Georges OHNET

Il faut bien avouer qu'une des modes les plus en faveur parmi les littérateurs nouveaux est de faire ennuyeux.

Il en résulte que le public ne les suit pas. La preuve en est que voici un livre attrayant, amusant, d'une lecture passionnante, et que, en quelques jours, son éditeur en a déjà vendu plus de quarante mille exemplaires.

Mais il faut bien dire que si les lecteurs de Georges Ohnet lui restent si fidèles, c'est qu'il l'auteur sait les retenir en sachant les intéresser. Souvenez-vous du célèbre *Maître de forges* et de *Serge Panine*, de la *Comtesse Sarah*, de la *Grande Marnière*, du *Docteur Rameau*, etc., etc... Avec quel art le romancier savait nous prendre dès les premières pages et nous forcer à lire jusqu'au bout, sans que rien n'arrivât à nous distraire !

Le Droit de l'enfant (1) est un des livres les plus attrayants qu'il aura signés. Aussi amusant que *le Maître de forges*, aussi varié, aussi émouvant.

Il faut dire que, dans ce beau livre, Georges Ohnet aborde et résout une des questions qui nous intéressent le plus vivement : celle du sort de l'enfant qu'un grand malheur menace ; il dit le devoir des parents de se sacrifier pour lui, puisque, lui ayant donné la vie, ils doivent lui assurer la plus grande somme de bonheur possible.

Voici en quelques mots la donnée de ce beau roman :

David Herbelin, un inventeur de génie, qui s'est fait tout seul, a épousé Louise Lebarbier, par grand amour. Une fille est née de ce mariage, Cécile Louise n'a jamais compris ce qu'était son mari ; l'inépuisable tendresse qu'il avait pour elle, pas plus que la haute valeur de son esprit. Un jour, sollicitée par un viveur séduisant, Louise cède. Le réveil arrive vite et elle voit bientôt que l'homme à qui elle a sacrifié son honneur et sa sécurité ne l'avait prise que comme le jouet de son caprice. Mais David a tout appris, et d'une façon irréfutable. Ecrasé de douleur, puis transporté d'une colère que justifie la faute de Louise, David va la tuer, lorsque, par hasard, Cécile, sa fille chérie, entre dans la chambre où se joue ce drame.

Et alors David réfléchit à ce que va devenir cette enfant ; qu'a-t-elle fait pour mériter l'opprobre qui va rejaillir sur le nom qu'elle porte ? Faut-il même que sa pureté soit souillée par la connaissance de tant de hontes ?

Et le mari outragé cède la place au père. Après des luttes intimes où il lui faut appeler tout son courage — un courage plus vrai que celui nécessaire pour un duel — David Herbelin se domine, se mate, et se tait.

Il y a là tout un développement de scènes dramatiques et une gradation de sentiments notés avec une maîtrise singulière.

Comment, à la suite de péripéties fort émouvantes, David Herbelin, touché du long et singulier repentir de sa femme, arrive-t-il non à oublier, mais à pardonner ; comment, dans une scène d'un mouvement inouï, le mari outragé parvient-il à se venger de celui qui a bouleversé son existence, c'est ce que nos lecteurs liront dans le livre même.

Ils connaissent assez Georges Ohnet pour savoir combien il a dû rendre son récit attrayant. J. VALDOR.

(1) Paul Ollendorff, édit., 28 bis, rue Richelieu, Paris. — 1 vol in-18, 3 fr 50.

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret
En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Obligations. — Le marché des valeurs Industrielles plus spécialement cotées à Lyon, n'a présenté cette semaine que peu d'animation ; aussi les cours n'accusent-ils pas de changement notable.

Nous retrouvons l'obligation Tramways de Lyon 4 % à 313, l'obligation Dombrowa 4 % à 503, celle de Trifail 4 % à 509. Il n'y a eu un peu de hausse que pour l'obligation Briansk qui vient d'atteindre le cours de 509, en raison des résultats satisfaisants que donnent maintenant les usines de la Société.

Le Crédit Lyonnais est inscrit maintenant sous deux rubriques : titres non libérés cotés 742, et titre libérés cotés une dizaine de francs au-dessous, ce qui représente à peu près l'escompte de libération anticipée. Il ne semble pas jusqu'à présent que l'appel de fonds ait été très nuisible à la tenue des cours. Puis, les émissions revenant, le Crédit Lyonnais retrouvera une ancienne source de bénéfices qui viendra bonifier les dividendes.

L'assemblée générale des actionnaires du Crédit Mobilier, qui devait avoir lieu le 2 mai, n'a pu être tenue, par suite du nombre insuffisant des titres déposés ; une nouvelle réunion est convoquée pour le 18 mai. On parle d'un groupement d'actionnaires, en raison des mesures à prendre pour arriver, s'il est possible, au relèvement de cette Société.

Mines et Métallurgie. — La fermeté de nos actions de Mines ne s'est pas démentie, bien que les stocks s'accumulent et que la vente soit moins active. Nous retrouvons l'action Loire à 249, celle de Montrambert à 945, celle de Saint-Etienne à 315, celle de Rive-de-Gier à 55. En ce qui concerne l'action Loire, la hausse serait due, dit-on, à la rencontre qui vient d'être faite par la

MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
Depuis 250 francs.
CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS
Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX
Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

DISTILLERIE A VAPEUR
Fabrique de Liqueurs fines

ALPHONSE FAURE

Rue Moncey, 26 (angle rue Villeroi)

SPIRITUEUX, LIQUEURS, SIROPS & VINS FINS
Médailles et Mention honorable

COMPTOIR DE DÉGUSTATION

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2^e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtimens, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ie} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'État.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

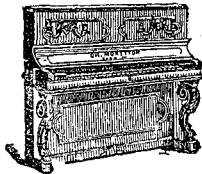
9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE

au comptant

et

à crédit



Location.

Accords.

Réparations.

Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE

Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

EN VENTE

PLAN DE LYON

Monumental, Industriel et Commercial

Publié par la Société des Plans Monumentaux de France.

En vente à l'Agence FOURNIER, éditeur, 14, rue Confort, 14.

Prix du Plan : 1 Franc.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 4^{er}, Lyon

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

L'AGENCE MÉJEAN ET

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Messieurs les Exposants un très grand choix de bons employés des deux sexes avec ou sans cautionnement, il suffit de lui en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 % d'économie.

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{ie}

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Étalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit Anglais, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Exposants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le seul officiel, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et dans ses succursales : Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Dijon et Clermont-Ferrand.

MAISON HENRI BONJOUR

AU COLOSSE DE RHODES

LYON — 42, cours de la Liberté, 44 — LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

ENTREPRENEUR AGRÉÉ

POUR LA POSE DES VELUMS ET TENTURES A L'EXPOSITION
INSTALLATIONS PARTICULIÈRES
GARNITURE DE VITRINES

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant
ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 1,000 fr.; 2 fr. par mois assure 2,000 fr., et ainsi de suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Épargne par la Reconstitution des Capital
Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX
TIRAGES PAR AN

Le souscripteur participe aux tirages dès son premier versement et jusqu'au remboursement intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adr^{er} au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.

VIENT DE PARAÎTRE

LE PLAN DE L'EXPOSITION

DE LYON (1^{re} édition)

Belle carte en 4 couleurs — Prix : 1 fr.

En vente : à l'Agence Fournier, 14, rue Confort

et chez les principaux Libraires

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc, la vallée de Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.

Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

Pour Programmes et Renseignements
s'adresser à

L'AGENCE COOK

2, place Bellecour
LYON

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

8521 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.